



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Aides et prêts

Question écrite n° 39875

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les aides aux agriculteurs en difficulté. Déjà en 1987, les aides aux agriculteurs avaient été refusées à ceux d'entre eux qui étaient dans les situations les plus dramatiques. Un moratoire est nécessaire, il a été de nombreuses fois demandé. Aujourd'hui, les fonds débloqués de ceux obtenus par la mutualisation de la Caisse nationale du crédit agricole doivent être à même d'apurer la dette des agriculteurs. Ces agriculteurs sont dans des situations très difficiles, à la veille d'être saisis et jetés à la rue avec leur famille. Il lui demande donc des précisions sur ces aides, qui sont censées aller aux agriculteurs en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39875

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1931